

BEEFP – Numéros **92-01 et 94-83**
RBIF - 08837

Ottawa (Ontario)
Édifices commémoratifs de l'Est et de l'Ouest
284 et 344, rue Wellington

Les Édifices commémoratifs de l'Est et de l'Ouest ont été construits respectivement en 1950-1954 et en 1954-1958. L'Édifice commémoratif de l'Est logeait au départ le ministère des Anciens combattants, tandis que l'Édifice de l'Ouest a accueilli divers ministères, notamment celui de l'Industrie et du Commerce. Travaux publics Canada est le gardien du bâtiment. Voir le rapport 92-01 du BEEFP (il n'y a pas de rapport distinct pour l'Édifice commémoratif de l'Est).

Raisons de la désignation

Les Édifices commémoratifs de l'Est et de l'Ouest ont été désignés « édifices classés » en raison de leurs importantes associations historiques, de leur conception architecturale et de leur importance environnementale.

En érigeant ces bâtiments, le gouvernement fédéral voulait en faire le principal lieu commémoratif des Canadiens tombés à la Deuxième Guerre mondiale. Les Édifices représentaient également des éléments importants du plan directeur formulé pour la capitale par Jacques Gréber, architecte et urbaniste de renommée internationale. Leur construction signalait donc le début d'une nouvelle étape de l'évolution d'Ottawa à titre de capitale du Canada. L'arrivée de ces bâtiments achevait également la transformation de la rue Wellington, initialement une artère résidentielle et commerciale mixte à petite échelle devenue finalement le siège de bâtiments monumentaux affectés à des fonctions gouvernementales.

En plus d'occuper une fonction importante dans un ambitieux plan d'urbanisme, les bâtiments représentent une réussite architecturale en soi. Les Édifices, l'un des meilleurs concepts du cabinet d'architectes torontois Allward and Gouinlock, offrent un excellent exemple de conception classico-moderne intégrant des caractéristiques mises au point pendant les années 1930 et 1940. La symétrie axiale de l'emplacement des bâtiments évoque des principes de conception du style Beaux-Arts, également évidents dans la planification intérieure, avec des couloirs suivant des axes majeurs et mineurs disposés autour de puits de lumière. L'Édifice commémoratif de l'Est loge également trois peintures murales commémoratives, oeuvres de trois artistes canadiens de

BEEFP – Numéros **92-01 et 94-83**
RBIF - 08837

Ottawa (Ontario)
Édifices commémoratifs de l'Est et de l'Ouest
284 et 344, rue Wellington

renom : Charles Comfort, André-Charles Biéler et George Pepper.

Les Édifices commémoratifs apportent une solide contribution au caractère des rues Wellington et Sparks, définissant concrètement l'extrémité ouest du centre-ville. Avec la colonnade reliant les bâtiments par dessus la rue Lyon, ils constituent un point d'attraction éminent à Ottawa. Leur permanence monumentale est bien adaptée à leur fonction commémorative et au caractère de la rue Wellington.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale des Édifices commémoratifs de l'Est et de l'Ouest repose sur leur échelle et leur volumétrie, sur leur conception architecturale, sur leurs matériaux et leur facture, ainsi que sur leurs liens avec l'emplacement.

L'impression générale dégagée par les bâtiments est celle de deux structures identiques flanquant la colonnade commémorative qui surplombe la rue Lyon — on relève toutefois des différences subtiles dans les élévations extérieures et dans certains des matériaux et détails de finition. La conception présente des éléments classico-modernes prononcés, notamment des volumes en gradins, des détails en bas-relief, des piliers élevés et peu profonds entre les fenêtres et une impression générale d'austérité. Les références à la conception classique se retrouvent dans l'articulation subtile de la base, du corps et de l'entablement, dans le découpage d'inspiration grecque stylisée et dans l'évocation de métopes et de triglyphes dans la corniche. Le toit de cuivre « à baguette » représente une version simplifiée et modernisée des toits de style château qui avaient la faveur du premier ministre de l'époque, Mackenzie King. Tous ces éléments, qui font de ces édifices de très bons spécimens de la conception classico-moderne, devraient être protégés.

Les Édifices commémoratifs se signalent par la qualité de leurs matériaux et de leur construction. Les structures d'acier et de béton armé sont revêtues de calcaire lisse de l'Indiana, avec une base de granit de Stanstead, au Québec. Les sculptures de maçonnerie en bas-relief qui affichent une iconographie canadienne — peuples autochtones, faune et flore — nécessitent un traitement attentif et doivent être

BEEFP – Numéros **92-01 et 94-83**
RBIF - 08837

Ottawa (Ontario)

Édifices commémoratifs de l'Est et de l'Ouest
284 et 344, rue Wellington

protégés. Les fenêtres d'acier, avec ventilateurs sur pivot horizontal, ont une importance esthétique considérable et constituent un élément essentiel du caractère des bâtiments. Les éléments de bronze ouvragé, comme les portes d'entrée et les grillages géométriques, constituent des éléments décoratifs importants qui ajoutent de l'attrait à un extérieur par ailleurs austère. Il ne faudrait ménager aucun effort pour préserver les matériaux d'origine et consulter les spécialistes pertinents pour tout travail touchant la maçonnerie, les fenêtres, le métal ouvragé architectural et le toit de cuivre.

L'inspiration classique de style Beaux-Arts se manifeste de manière évidente dans l'organisation de l'intérieur de chaque bâtiment, avec des entrées aux quatre coins et des bureaux répartis le long d'axes majeurs et mineurs, ainsi qu'autour de deux puits de lumière. Il faudrait continuer de respecter cette configuration générale. Dans la mesure du possible, il faudrait rétablir les lanterneaux des puits de lumière.

Les finitions, les détails et la facture de l'intérieur sont tributaires de l'importance hiérarchique des divers espaces, avec une richesse qui va en diminuant dans les étages supérieurs et dans les aires moins importantes. Divers types de marbre, souvent installés en agencement symétrique ou aboutés, revêtent les planchers et les lambris des halls d'entrée principaux, des halls d'ascenseur et des couloirs du rez-de-chaussée. Les éléments importants de boiserie comprennent le revêtement des murs des anciens bureaux des ministres et les portes simples à placage de bois un peu partout dans les bâtiments. Les salles de toilettes, avec une finition de carreaux de céramique ou de verre structural vert menthe, des carreaux unis de plancher et des appareils de porcelaine blanche avec accents de chrome, représentent des éléments importants de conception exigeant une protection et une restauration soignée. Les revêtements de plancher de terrazzo, de carreaux de carrière et de linoléum avec bordures devraient être conservés. Parmi d'autres éléments notables, mentionnons les appareils d'éclairage du hall d'entrée, la finition de laiton et de porcelaine émaillée des ascenseurs et la quincaillerie de laiton qu'on retrouve partout dans les deux bâtiments. Toutes les finitions intérieures devraient être étudiées et consignées, et les éléments, matériaux et couleurs d'origine devraient être intégrés lors de nouveaux travaux.

Le tissu historique, tant extérieur qu'intérieur, a subi une certaine érosion. La valeur

BEEFP – Numéros **92-01 et 94-83**
RBIF - 08837

Ottawa (Ontario)
Édifices commémoratifs de l'Est et de l'Ouest
284 et 344, rue Wellington

patrimoniale des Édifices serait rehaussée en enlevant des éléments comme le conduit extérieur qui fait toute la hauteur des bâtiments. À l'intérieur, l'installation de plafonds suspendus à carreaux et de postes de contrôle de sécurité, le blocage de portes d'entrée et autres modifications mal adaptées compromettent la valeur patrimoniale et devraient être supprimés ou repensés. D'éventuels projets de remise en état devraient viser à rétablir les volumes initiaux, en faisant appel seulement à des matériaux compatibles, tout en éliminant toutes les modifications mal adaptées.

Les trois peintures murales décrivant les activités d'après-guerre des anciens combattants constituent des éléments commémoratifs importants de l'Édifice commémoratif de l'Est. Ces peintures devraient rester dans l'Édifice, car elles ont été commandées spécialement pour le ministère des Anciens combattants.

L'éminence des Édifices commémoratifs dans le contexte urbain s'exprime dans leur fort lien visuel avec la colonnade de la rue Lyon, le milieu aménagé des rues Wellington et Lyon, et la place moderne et ouverte située à l'ouest. Ces liens devraient être protégés et maintenus, tout comme les vues sur l'ensemble. Tout projet de développement devrait être basé sur une bonne compréhension du fait que ces édifices font partie intégrante d'un ensemble équilibré et symétrique.

Pour des conseils sur la façon d'intervenir sur ce bâtiment, consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

Trad uction